

## SEANCE DU 29 décembre 2010 à 20H00

L'an deux mille dix, le vingt-neuf décembre à 20h00 à la suite d'une convocation régulière du collège communal se sont réunis en la salle des mariages, lieu habituel des séances, sous la présidence de MM. THIEBAUT Eric, BOUCART Yvane, DI LEONE Norma, WAILLIEZ Daniel, échevins, ROUCOU André, BERIOT Christian, THOMAS Eric, LERMUSIAUX Jacques, DEBEAUMONT Stéphanie, LETOT Jean-Louis, BOUTIQUE Myriam, HORGNIES Caroline, GODRIE Christian, WALRANT Jean-Marc, ELMAS Yüksel, DAMIEN Eric, conseillers communaux et LOTH Jeanny, secrétaire communal. Mr Fabrice FRANCOIS, Echevin est absent et excusé.-----

### **1. P.V séance précédente.**

M. le Bourgmestre-président ouvre la séance et souhaite la bienvenue au public. Il invite le secrétaire communal à donner lecture du procès-verbal de la séance précédente, lequel sera admis **à l'unanimité**.-----

### **2. CPAS vote du budget 2011.**

Le Conseil communal, **par 13 votes pour, 3 votes contre** exprimés par André ROUCOU, M. Christian BERIOT, Melle Caroline HORGNIES ET 1 abstention, celle de M. Jacques LERMUSIAUX approuve le projet de budget 2011 du CPAS lequel donne les résultats suivants : Au service ordinaire, le budget s'équilibre tant en recettes, qu'en dépenses à la somme de 2.109.896,50 €. Au service extraordinaire, le budget 2011 présente un résultat présumé de 180.860,03 €. Mr ROUCOU fait constater une augmentation au niveau des dépenses générales mais avec moins de services sociaux rendus. Il estime que les explications données ne sont pas suffisamment claires. M. le Bourgmestre tient à rappeler que le Conseil communal commun avec le CPAS a mis les choses à plat et que l'on ne peut pas nier l'effet au vu du projet de budget 2011. Il précise que le CPAS est tenu de se conformer à la dotation que lui attribue le Conseil. Melle Caroline HORGNIES estime qu'il a fallu du temps pour cette mise au point et que toute économie, minime soit elle est bonne à prendre. M. Christian GODRIE, en sa qualité de président du CPAS rappelle que les services que rend un CPAS nécessitent un coût. Mme Stéphanie DEBEAUMONT et Mr Jacques LERMUSIAUX prennent acte de la déclaration du Bourgmestre et comptent sur sa parole, raison pour laquelle M. Jacques LERMUSIAUX justifie son abstention, Mme Stéphanie DEBEAUMONT vote POUR. -----

### **3. FINANCES - Fabriques d'églises.**

Le Conseil communal, **à l'unanimité**, émet un avis favorable sur les projets de M.B 2 et 3 (exercice 2010) de la fabrique d'église Saint Georges à Hensies. Le subside communal reste inchangé. -----

#### **4. Environnement.**

Le Conseil communal, **à l'unanimité**, approuve la convention de partenariat 2011-2013 entre la commune et le contrat de rivière du sous-bassin hydrographique de la Haine ASBL tel qu'il est annexé à la présente délibération. Dans ce dossier, M. André ROUCOU fait remarquer qu'on en est toujours aux études et qu'il serait bon de passer aux actions.-----

#### **5. Environnement**

Le Conseil communal, **à l'unanimité**, approuve le taux de couverture des coûts en matière de déchets des ménages calculé sur base du budget 2011 tel qu'il est annexé à la présente délibération (91,58 %).-----

#### **6. BHP**

Le Conseil communal, **à l'unanimité**, agréé le courrier de BHP Logements à 7301 HORNU qui précise que le conseil d'Administration de la dite société a marqué son accord sur le principe de transfert du dossier d'aménagement d'un logement de transit (initialement prévu au n°60 de la rue de Crespin) vers le local du jeu de balle si place communale à Hensies.-----

#### **7. BHP**

Monsieur VANHANDENHOVEN Gaston, né à UCCLÉ le 23/05/1955, demeurant à Hensies (Hainin) rue Gai Séjour, 12 est désigné **à l'unanimité** pour remplacer un administrateur communal sortant auprès de BHP Logement (BERIOT Guy).-----

#### **8. ADL**

Monsieur Fabrice FRANCOIS, Echevin est désigné **à l'unanimité** pour remplacer Monsieur Jean-Marc WALRANT, conseiller communal sortant auprès de l'ADL ;-----

M. Eric THOMAS fait remarquer au conseil que malgré la décision prise en séance régulière, des véhicules sont toujours stationnés aux abords du monument des Français au carrefour des Canadiens. Melle Caroline HORGNIÉS interroge le Collège à propos du salage des routes communales suite aux conditions climatiques de ces derniers temps faisant remarquer que certaines communes voisines notamment Saint-Ghislain avait un réseau bien dégagé. M. Daniel WAILLIEZ lui répond en indiquant qu'il a déjà mis sur les routes +/- 63 tonnes de sel et que l'état des voiries de Saint-Ghislain n'est pas meilleur que celui d'Hensies.-----

**Monsieur le Président décrète le huis clos.**

La séance est ensuite levée.-----

Le Secrétaire,

Le Président,